

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-neuvième session
Brazzaville, République du Congo, 19-23 août 2019

Point 15.6 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE POUR
L'ADAPTATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS
LA RÉGION AFRICAINE**

Document d'information

Sommaire

Paragraphes

CONTEXTE	1-3
PROGRÈS ACCOMPLIS.....	4-9
PROCHAINES ÉTAPES.....	10-12

CONTEXTE

1. Les risques sanitaires liés au changement climatique sont en augmentation dans le monde.¹ Les pays en développement, particulièrement ceux du continent africain, ploient sous une lourde charge de maladies sensibles aux phénomènes climatiques,^{2,3} qui se justifie par l'impact négatif du changement climatique sur leurs populations hautement vulnérables. À sa soixante et unième session, le Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique a adopté la résolution AFR/RC61/R2, intitulée « Cadre pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique dans la Région africaine ».⁴ L'objectif général de ce Cadre est de permettre aux États Membres d'intégrer le volet santé dans leurs plans d'adaptation au changement climatique, afin de réduire ses effets néfastes sur la santé publique.

2. Le deuxième rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre pour l'adaptation⁵ a été présenté à la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Les actions prioritaires consistaient à évaluer la vulnérabilité et les capacités d'adaptation des pays, à élaborer des plans nationaux d'adaptation de la santé, à soutenir le renforcement des capacités, à intensifier les partenariats et la collaboration intersectorielle, et à élargir l'accès aux mécanismes financiers internationaux.

3. Le présent rapport dresse un bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre du cadre régional depuis 2017, et souligne les principaux enjeux et les prochaines étapes.

PROGRÈS ACCOMPLIS

4. Depuis 2017, en tout 19 États Membres⁶ supplémentaires ont évalué leur vulnérabilité et leurs capacités d'adaptation, et 12 États Membres⁷ ont établi leurs plans nationaux d'adaptation de la santé au changement climatique. Plus de US \$10 millions ont été mobilisés auprès de partenaires tels que le Département du Royaume-Uni pour le développement international, la Flandre et l'Organisation météorologique mondiale, le but étant de renforcer la mise en œuvre, d'atténuer l'impact du changement climatique sur les déterminants environnementaux de la santé et de renforcer la résilience des communautés en Éthiopie, au Malawi, au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie.

¹ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC, 2017) : rapport sur les effets du changement climatique sur la santé humaine. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/news/climate-change-impacts-human-health> (consulté le 30 janvier 2019).

² Organisation mondiale de la Santé (2014). Évaluation quantitative des risques associés aux effets du changement climatique sur certaines causes de décès, 2030 et 2050. Organisation mondiale de la Santé. Disponible à l'adresse <http://www.who.int/iris/handle/10665/134014> (consulté le 20 février 2019).

³ Le paludisme, la dengue, la typhoïde, la schistosomiase, la malnutrition et les maladies diarrhéiques.

⁴ Résolution AFR/RC61/R2. Cadre pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique dans la Région africaine. Soixante et unième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 29 août-2 septembre 2011.

⁵ OMS. AFR/RC67/INF.DOC/2. Rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre régional pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique. Soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, 28 août-1^{er} septembre 2017, Victoria Falls (République du Zimbabwe).

⁶ Algérie, Botswana, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gambie, Guinée, Kenya, Lesotho, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe et Zimbabwe.

⁷ Afrique du Sud, Éthiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Zambie et Zimbabwe.

5. En 2018, les points focaux nationaux pour les questions liées au climat et à la santé issus de 24 États Membres⁸ ont été formés à l'intégration du changement climatique dans la programmation pour la santé, en insistant sur l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation d'une part et d'autre part sur l'élaboration des plans nationaux pour l'adaptation de la santé. Les capacités ainsi renforcées ont permis aux pays de mener des évaluations de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation, de concevoir des indicateurs de vulnérabilité et de mettre la dernière main à leurs plans nationaux d'adaptation de la santé. En tout 29 États Membres⁹ ont déjà finalisé leurs plans nationaux d'adaptation de la santé au changement climatique.

6. La Troisième Conférence mondiale sur la santé et le changement climatique a été organisée en 2018, avec un accent sur les petits États insulaires en développement (PEID). Le point culminant de ces assises aura été l'adoption du tout premier plan d'action sur le changement climatique et la santé¹⁰ destiné particulièrement aux petits États insulaires en développement de la Région africaine de l'OMS (Cabo Verde, Comores, Maurice, Sao Tomé-et-Principe et Seychelles), et aux PEID de la Région de l'Asie du Sud-Est, pour la période allant de 2019 à 2023.

7. Au niveau régional, les partenariats et les actions multisectorielles ont été renforcés grâce au Réseau international pour le climat et la santé en Afrique,¹¹ dont les activités sont coordonnées par l'OMS. Le réseau coordonne la mise en œuvre de neuf projets et programmes à grande échelle, répartis dans 26 États Membres¹². En outre, l'OMS a accentué son plaidoyer en faveur d'une prise en compte accrue de la santé dans la formulation des politiques et des stratégies liées au changement climatique, notamment par la participation aux forums internationaux et par une meilleure représentation de la composante santé dans ces cadres internationaux d'échanges, en particulier à l'occasion de la 23^e et de la 24^e Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se sont tenues en 2017 et en 2018, respectivement.

8. Au niveau communautaire, la mise en œuvre du cadre pour l'adaptation a produit des résultats concrets. Par exemple, les mesures d'adaptation communautaire, qui mettent l'accent sur les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau en incluant la résilience au changement climatique, ont été appliquées en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie. Cette intervention ciblait plus de 35 sociétés de distribution d'eau en milieu rural et urbain, et a permis de fournir à plus de 1,4 million de personnes des services d'eau potable gérés en toute sécurité. Un montant supplémentaire de US \$20 millions a été mobilisé auprès du Département du Royaume-Uni pour le développement international (DFID) en vue de la réalisation d'un projet d'alimentation en eau, d'assainissement et

⁸ Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Seychelles, Soudan du Sud, Togo et Zimbabwe.

⁹ Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Seychelles, Soudan du Sud, Togo, Zambie et Zimbabwe.

¹⁰ Troisième Conférence mondiale de l'OMS sur la santé et le climat : mettre en place des systèmes de santé résilients face aux changements climatiques dans les petits États insulaires en développement, Port-Louis (Maurice), 27-29 mars 2018. Disponible à l'adresse <https://afro.who.int/news/building-resilient-health-systems-climate-change-among-sids>.

¹¹ Consortium international pour le climat et la santé en Afrique, OMS 2013. Disponible à l'adresse <http://www.climhealthafrica.org/> (consulté le 30 janvier 2019).

¹² Les partenaires du Réseau international pour le climat et la santé en Afrique travaillent en synergie pour mettre en œuvre des projets et des programmes visant à renforcer la résilience des systèmes de santé africains face aux effets des variations et des changements climatiques. Disponible à l'adresse <http://www.climhealthafrica.org/projects> (consulté le 30 janvier 2019).

d'hygiène résilient au changement climatique, dans les districts de l'Éthiopie exposés à la sécheresse et au choléra.¹³

9. Malgré les progrès susmentionnés, la mise en œuvre du cadre d'adaptation reste en butte à certains défis techniques et institutionnels au niveau national, à savoir : le déficit de capacités techniques et scientifiques dans le domaine du changement climatique et de la santé ; la fragilité des approches intégrées, l'insuffisance des financements et du plaidoyer relatif aux effets du changement climatique sur la santé.

PROCHAINES ÉTAPES

10. Les États Membres devraient :

- a) renforcer les capacités au moyen de la formation, de la mobilisation des ressources et de l'intégration du changement climatique dans la programmation de la santé ;
- b) évaluer la vulnérabilité et les capacités d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique ;
- c) élaborer et accélérer la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation de la santé au changement climatique, notamment en mettant en place des systèmes d'alerte précoce et de riposte diligente en cas de maladies sensibles aux phénomènes climatiques, dans le cadre plus général de la surveillance intégrée des maladies et riposte ;
- d) entamer la mise en œuvre des cadres politiques nationaux mis au point pour renforcer la corrélation entre la santé et l'environnement, en particulier la réalisation des programmes qui visent à réduire les risques que les produits chimiques font peser sur la santé humaine ;
- e) susciter une prise de conscience accrue et mener des activités de mobilisation sociale, afin de renforcer la participation des communautés à l'adoption et à l'application rationnelle de mesures d'adaptation et d'atténuation simples et d'un bon rapport coût-efficacité.

11. L'OMS et les partenaires devraient :

- a) coordonner l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique dans les 18 États Membres restants ;
- b) élargir l'accès des États Membres aux mécanismes financiers internationaux tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial, moyennant l'intensification du plaidoyer pour l'implication du secteur de la santé dans les mécanismes nationaux et internationaux de coordination de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique.

12. Le Comité régional est invité à prendre note du présent rapport de situation.

¹³ Fournir des services d'eau et d'assainissement résilients face au changement climatique en Afrique et en Asie (2018-2022) : s'assurer que les services d'eau et d'assainissement sont résilients face aux effets futurs du changement climatique et veiller à ce que les avantages pour la santé publique soient garantis et pérennisés.